

## Charte éthique Thérapeute de la Rose

### 1. Vocation et Service

Être thérapeute est une vocation, non un titre de prestige. C'est un service sacré rendu à l'âme et au cœur des êtres, dans la conscience que la guérison véritable vient de Dieu, et que le thérapeute n'est qu'un canal.

### 2. Alignement intérieur

Le thérapeute s'engage à travailler continuellement sur lui-même, à purifier ses intentions et à veiller à sa propre hygiène spirituelle, émotionnelle et corporelle. On ne peut accompagner autrui vers la lumière qu'en acceptant soi-même d'y être transformé.

### 3. Respect du chemin de l'autre

Le thérapeute accompagne sans imposer, sans manipuler ni projeter ses croyances personnelles. Chaque personne reste souveraine de son chemin, de ses choix et de son rythme. Toute les croyances, cultures et spiritualités sont accueillis sans aucune distinctions ni préjugés

### 4. Confidentialité et sécurité

Tout ce qui est partagé dans le cadre thérapeutique reste confidentiel et protégé. Le thérapeute garantit un espace sécurisant, bienveillant et sans jugement.

### 5. Clarté du cadre

Le thérapeute présente clairement son approche (spirituelle, énergétique, corporelle, etc.), les limites de sa pratique, ainsi que les conditions matérielles (durée, tarifs, modalités).

### 6. Non-ingérence médicale

Le thérapeute ne pose pas de diagnostic médical et ne se substitue jamais au suivi médical ou psychologique. Il peut accompagner en complémentarité, mais jamais en opposition à un traitement prescrit.

### 7. Transmission vivante

Être thérapeute de la Rose, c'est incarner une lignée : celle des femmes et des hommes qui, depuis les temps anciens, portent l'onction, l'huile, la parole et la prière comme outils de guérison. C'est être au service de la mémoire du corps et de l'âme, dans la fidélité au souffle sacré.

### 8. Humilité et discernement

Le thérapeute reconnaît ses limites et oriente, si nécessaire, vers d'autres accompagnants. Il sait que la vraie autorité vient de l'humilité devant le Mystère et non d'un pouvoir exercé sur autrui